

**E
D
I
T
O**



BUDGET CONTRAINT A LA RIGUEUR

La course aux profits des financiers et l'opacité des bilans des entreprises boursières ont conduit à une crise financière qui se paye aujourd'hui avec la remontée du chômage et, pour beaucoup, la difficulté à boucler les fins de mois.

Face à cette crise sans précédent, les collectivités locales attendent de l'état un soutien fort. Or, le gouvernement « Sarkozy » poursuit sa réforme sur la fiscalité locale qui consiste à accélérer le désengagement de l'état !

Comme si cela ne suffisait pas, un audit financier de la ville de Bouaye commandité par la majorité a été rendu public au Conseil municipal du 05 décembre dernier. Il a mis en évidence que les choix de la municipalité précédente mettent en péril les budgets à venir. Les dépenses de la commune croissent malheureusement plus vite que les recettes et nous privent, pour les années à venir, de toute capacité d'autofinancement. En d'autres termes notre capacité à investir, notamment pour le nouveau complexe sportif de Bellestre, est lourdement compromise. La simulation faite par le cabinet d'expertise KPMG montre que l'investissement de Bellestre chiffré à 12.5 millions d'€ nous mènerait vers une impasse budgétaire, si aucune décision n'était prise pour retrouver durablement l'équilibre.

Nous comprenons mieux que l'audit financier rendu public était trop difficile à assumer pour Mme Burgaud et ses anciens adjoints et qu'il faille donc démissionner du conseil avant d'être face à leurs responsabilités !

Le 1er budget 2009 de la majorité sera donc contraint à la rigueur. Mais, il devra faire face au financement indispensable de la cohésion sociale pour nos concitoyens qui en auront le plus besoin.

Malgré ces nouvelles préoccupantes et **au nom de l'association Bouaye Avance, je vous souhaite, ainsi qu'à tous vos proches, des fêtes de fin d'année agréables et solidaires.**

Bernadette BERTET - *Présidente de Bouaye Avance*

Bouaye Avance vous invite à regarder le film- documentaire :

« NOS ENFANTS NOUS ACCUSERONT »

Sorti en salle le 5 Novembre dernier



Le réalisateur, Jean-Paul Jaud, dénonce la tragédie environnementale provoquée par les pesticides. Ce film offre l'opportunité d'une prise de conscience pour que nos enfants aient un environnement sain.

Suite à ce film, Bouaye Avance a souhaité connaître la politique menée par les élus boscéens face à cette problématique environnementale et de santé publique. Réponse du Maire, Jacques GARREAU :

Ce film sans concession nous oblige à évoluer sans attendre. C'est dans cet esprit et conformément à nos engagements en faveur du développement durable, que notre équipe municipale compte agir sur trois fronts :

- Le premier, c'est la réduction massive de l'usage des pesticides sur notre commune en mettant en place un plan de désherbage.
- Le deuxième est l'introduction de produits « bio » dans les repas servis dans nos restaurants scolaires.
- Le troisième est le soutien de l'agriculture biologique sur notre commune.

>>> Lire l'intégralité de l'article sur le site : bouaye.avance.free.fr

Nouveau : le conseil municipal chez vous !

Pour permettre au plus grand nombre de suivre les débats du conseil municipal, les élus ont souhaité que les séances publiques soient filmées. Cette décision a été appliquée pour la première fois au conseil du 20 novembre.

Les vidéos sont accessibles par internet sur le site de la mairie de Bouaye

www.mairie-bouaye.fr

Bouaye Avance approuve cette initiative démocratique qui permettra aux Boscéennes et aux Boscéens de visionner l'intégralité des débats dans une version officielle, exempte de tout montage et de toute manipulation malintentionnée.

Bouaye Avance 15 rue de la jouetterie - BOUAYE

Directrice de publication : B. Bertet

Comité de rédaction : LM. Cottineau, D. Aubert, A. Rouault

Internet : Bouaye.avance.free.fr

Mail : bouayeautrement@wanadoo.fr

Interview

Bouaye Avance a interviewé Nicole Chotard, 1ère adjointe à la petite enfance, à la jeunesse et à l'enseignement à propos de la vie démocratique locale du Conseil municipal boscéen



Bouaye Avance : Quels sont les différentes instances de concertation du Conseil municipal ?

Nicole Chotard : Le principal lieu d'expression et de concertation des élus se situe en dehors des séances du conseil municipal, ce sont les commissions municipales. Chaque adjoint organise avant chaque Conseil sa commission. Comme tous mes collègues, j'ai animé des commissions préparatoires à chaque Conseil municipal avec des ordres du jour comprenant de nombreux sujets. Chacun peut se faire entendre et travailler sur les sujets qui sont soumis pour avis ou pour information.

BA : Est-ce que tous les élus peuvent s'exprimer librement ?

NC : Bien évidemment, l'expression des élus de l'opposition est scrupuleusement respectée au sein des commissions. Des comptes rendus reprenant les différentes observations sur les sujets étudiés sont rédigés et adressés à tous les élus. De plus, les élus des deux groupes peuvent s'exprimer librement tous les mois dans une rubrique réservée dans le bulletin municipal. Nous avons également proposé au groupe minoritaire, le financement du coût d'un abonnement à Internet (30 euros par mois). Enfin, une nouvelle commission a été créée : la commission démocratie locale. Elle est animée par le maire et permet à chacun de trouver sa place dans le respect de sa représentation démocratique.

BA : Au delà des élus, avez-vous engagé des démarches pour inciter nos concitoyens à participer à la vie municipale ?

NC : Oui, c'est d'ailleurs un des axes forts de nos engagements de campagne. Plusieurs sont déjà en marche. La création du Conseil des Sages, élu démocratiquement, a été un véritable succès. Il va permettre l'implication dans la vie de la commune de nos aînés. Le schéma « 2 roues » a été initié selon une démarche participative avec un groupe de travail ouvert aux usagers. Nous avons également souhaité travailler avec plus de transparence pour l'attribution des salles pour les associations et la définition de critères d'attributions de logements sociaux. Après neuf mois, le premier bilan que nous pouvons tirer sur ces démarches est clair : lorsque ces initiatives sont réalisées avec sincérité et transparence, nos concitoyens répondent présents pour faire vivre la démocratie participative à Bouaye.

Engagements tenus :

L'équipe municipale en place depuis 9 mois continue de réaliser ses engagements de campagne. On peut citer :

- Suite à la réorganisation du service jeunesse, la commune dispose maintenant d'un service unifié petite enfance, jeunesse, enseignement sous la responsabilité de l'adjointe Nicole Chotard. Ceci permet une vision globale et un renforcement très significatif de la coordination de tous les acteurs.

- Le 13 Novembre a eu lieu l'élection du premier conseil des sages de la ville de Bouaye. Cet évènement majeur sur l'implication de nos aînés dans la vie de la commune, a vu la participation de 377 électrices et électeurs. Dix huit personnes ont été élues et installées dans leur fonction le 27 Novembre. Elles vont maintenant pouvoir apporter leurs réflexions et propositions sur les grands dossiers de la commune.

- La ville de Bouaye a acté lors de son conseil municipal du 20 Novembre, son engagement dans le CLIC (Centre local d'information et de coordination). Ce centre a pour mission principale d'assurer un accueil et une information gratuite et confidentielle pour les personnes âgées et leurs familles.

Abandon de poste

Assumer la tâche d'élus d'opposition, après avoir été en charge des dossiers communaux, n'est pas chose facile. Jacques Garreau, Jacques Château et René Gautier conquirent cette situation, en perdant à cinq voix près les élections de 2001. Ils assumèrent alors, pendant sept ans, leur rôle d'opposants en respectant le résultat d'un scrutin démocratique.

Jeudi 20 novembre 2008, lors du dernier Conseil municipal, comme à chaque Conseil, élus majoritaires et d'opposition, purent librement s'exprimer dans une ambiance respectueuse d'opinions qui souvent se rejoignirent. Quatorze points sur seize furent votés à l'unanimité.

Le maire, Jacques Garreau, avait, à la demande des élus d'opposition, inscrit deux points supplémentaires. Lors de cette prise de parole qui concluait le conseil, Mme Burgaud et trois élus minoritaires informèrent le conseil de leur décision de démissionner. **Cet « abandon de poste », peu respectueux des électeurs qui comp-**

taient sur l'ancienne maire pour les représenter, fait suite à la participation clairsemée des élus de droite aux commissions municipales depuis mars dernier.

L'absence des élus d'opposition de Bouaye Avenir était devenue notoire depuis qu'aucun n'avait participé ni à l'accueil des nouveaux boscéens en septembre, ni à la cérémonie du 11 novembre malgré sa qualité soutenue cette année. «*La passion partagée pour Bouaye*» affirmée lors des slogans de campagne s'est vite éteinte !

